



Air France

A vos côtés, *Techniciens, Maîtrises, Cadres*



La série de la rentrée
Le CSE - épisode 3

Novembre 2022

Le CSE, c'est aussi ...

Les chèques vacances, le cinéma, l'arbre de Noël, les restaurants d'entreprise, les clubs, ...

Oui ! Le **S** du **CSE** est la part Sociale, au service des salariés et de leur famille au travers de la restauration et des activités sociales et culturelles. A la DGI, c'est une entreprise d'environ 170 salariés dont la gestion est assurée par un **bureau**.

Aujourd'hui, le **bureau** du **CSE DGI** est constitué de 10 membres élus, début 2019, lors de la première session CSE du mandat :



Un **Secrétaire** et un **secrétaire adjoint**,



Un **Trésorier** et un **trésorier adjoint**
(*Christophe Cheminade, élu CFE-CGC, trésorier adjoint*),



Et de **6 membres**
(*Dont Christophe Monteiller, élu CFE-CGC*)

Sur cette mandature (2019-2023), et comme souhaitées par les voix des salariés AF DGI début 2019, la **CFE-CGC** cogère votre comité social et économique DGI.

Beaucoup d'amélioration ont pu être apportées sur ces 4 dernières années dans la redistribution vers les salariés.
Beaucoup reste à faire !

« L'entreprise CSE », quel Budget ?

	2021	2020	2019
Fonctionnement	690 K€	700K€	675K€
Restaurants	5,2 M€	8,6M€	12,2M€
Activités Sociales & Culturelles	4,2M€	10M€	8,2M€
Total	10,2M€	19,3M€	21,2M€



Le budget du CSE = Subventions qu'Air France lui verse en fonction de la masse salariale des salariés DGI AF. Les subventions versées au CSE sont impactées par le dispositif d'APLD (Activité Partielle Longue Durée).
L'indemnité d'APLD n'étant pas considérée comme du salaire, la masse salariale des salariés DGI AF de référence est donc diminuée

Les prochaines élections professionnelles vont conditionner la composition du prochain bureau :
Nous souhaitons continuer notre travail pour une redistribution vers les salariés encore plus efficace !



Le mail : cfecgc.dgiory@gmail.com
Le site : CFE-CGC Air France

Prochain épisode : « Le CSSCT et les RP »

Adhésion :)